

Les femmes et la Société des Nations

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 437

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261679>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sur l'orgue un prélude de Franck, et dont les improvisations inspirées par la cérémonie, et le jeu si pur et si plein de feu, s'adressaient à l'âme autant qu'à l'oreille.

Muni du message du Christ, qui rappelle à toutes celles qui travaillent: « Hors de moi vous ne pouvez rien faire », l'auditoire s'est écoulé silencieusement, quittant le vieux sanctuaire paisible pour les séances à l'Université.

* * *

Le Comité genevois doit une vive gratitude aux Services industriels de la Ville. Une réparation devait arrêter tous les moteurs électriques le dimanche matin, mais, par une faveur spéciale, les travaux ont été exécutés de telle sorte que l'orgue de la Madeleine a pu fonctionner, malgré tout.

E. F. N.

Appel aux femmes

(adopté par le Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes).

La crise économique mondiale a révélé l'incapacité de l'humanité à résoudre intelligemment les problèmes qu'elle a elle-même créés, et ce sentiment de son impuissance, cause de la crise morale dont nous souffrons actuellement, l'amène à remettre en question des opinions depuis longtemps admises, et prête à la tentation de recourir aux remèdes désespérés.

Un des symptômes les plus inquiétants de ce trouble général est la réaction qui se manifeste contre la liberté et l'indépendance des femmes, et ceci justement parce que leur libération a formé partie intégrante de cette évolution vers une plus grande liberté individuelle, évolution qui s'est manifestée à travers le monde, en Orient comme en Occident.

Nous demandons donc ici aux femmes de réfléchir sérieusement, avant de les accueillir, aux idées actuellement en faveur sur le rôle et la place de la femme dans le monde. Il n'y a pas, en effet, il ne peut y avoir de système gouvernemental, qu'il soit ancien ou nouveau, dont le principe implique l'infériorité d'un sexe. Si la fonction de la maternité est physiquement différente de celle de la paternité, les tâches et les responsabilités des parents sont l'apanage des deux sexes; et les intérêts des deux sexes sont identiques, aussi bien en ce qui concerne le développement intellectuel et spirituel de l'individu que pour ce qui touche à la paix et à la prospérité économique générale. C'est un grave danger que d'exalter la puissance de la force, et de la

placer au-dessus de celle du droit; et les partisans de ces soi-disant nouvelles idées risquent fort de contribuer à ressusciter la vieille notion désuète du « sexe faible »; soit de la femme, être physiquement inférieur, incapable de prendre les armes, et élément de valeur moindre dans un Etat virilisé. Femmes, quel que puisse être le régime que vous estimiez convenir le mieux à votre pays, soyez avant tout clairement conscientes de vos responsabilités profondes quant à la conformité de ce régime avec vos propres principes. Levez-vous pour réclamer votre droit à partager la vie politique, économique et sociale de votre peuple en égalité avec vos frères; refusez-vous à être considérées comme chargées de la seule fonction de perpétuer la race, en mettant au monde des enfants que vous n'aurez pas le pouvoir de protéger, de procréer des fils en vue d'un futur massacre, contre lequel vous ne pourrez même pas diriger la politique de votre pays. C'est, au contraire, en vertu même de votre maternité que vous devez voir au loin, pour préserver les vôtres de tout ce qui peut conduire à la guerre et de toutes les violences dans quelle conception que ce soit de l'Etat.

Car nous disons ici que nous sommes inquiètes de voir des femmes accepter des servitudes arbitraires, uniquement basées sur d'anciens préjugés, de les voir prêtes à se sacrifier elles-mêmes, par fausse sentimentalité, et en croyant qu'elles peuvent de la sorte sauver leur pays. Le féminisme, loin d'avoir perdu son actualité, est plus nécessaire que jamais, si nous ne voulons pas que la marche en avant de l'humanité, quelles que soient les formes extérieures de cette évolution, ne soit fatalement interrompue. L'égalité des sexes

est une question fondamentale, qui se trouve à la base de tous les systèmes gouvernementaux, et qui constitue le plus profond de tous les besoins de liberté: soyez donc certaines que le bonheur de votre patrie ne peut pas se construire sur la tombe de vos droits d'être humain, ni sur votre diminution morale et sociale. L'égalité des droits politiques, sous toutes ses formes, mais reconnue aux deux sexes, permet, seule, à chacun d'eux de remplir fidèlement la tâche à laquelle il est appelé. Et il est aussi absurde pour des hommes de déterminer le rôle de la femme dans la société que serait le contraire dans un Etat d'Amazones.

Femmes, rappelez-vous les sacrifices accomplis par nos devancières, et réalisez qu'elles ont combattu pour un principe qu'aucun changement social ne peut infirmer. Soyez fidèles à ce qu'elles ont obtenu pour vous, gardez avec courage et ténacité l'héritage qu'elles vous ont transmis. Ne soyez pas timides, mais sachez protester, et combattez s'il le faut. Et si le courant des forces opposées et des préjugés antiques devient trop fort, si les eaux de la réaction vous submergent, — alors crampez-vous au roc des principes, persuadez-vous que vous êtes que les eaux se retireront, et que ceux qui ont été forts dans l'adversité aborderont un jour sur la terre souriante de la paix et de la prospérité.

Femmes, nos sœurs, prenez courage et soyez vaillantes.

MARGERY I. CORBETT ASHBY,
Présidente.

EMILIE GOURD,
Secrétaire.

Le contrôle des films par les femmes

Nous avons été très heureuse d'apprendre la nomination par le Conseil d'Etat du canton de Genève de M^{lle} Yvonne Achard, comme membre de la Commission officielle de contrôle des films.

M^{lle} Achard est bien connue dans tous les milieux de jeunesse, comme présidente de la Fédération suisse des Eclairées, qu'elle a représentée à maintes reprises dans des réunions nationales et internationales. Ancienne élève de l'Ecole d'études sociales de Genève, elle sera à même certainement d'apporter un concours utile à cette Commission, où siège déjà, comme le savent nos lecteurs, une autre femme, M^{lle} Emma Kammacher, avocate à Genève. Faut-il ajouter que c'est à la demande de Sociétés féminines, et surtout du Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, que le Conseil d'Etat a bien voulu procéder à ces nominations féminines, si souvent réclamées comme un des meilleurs moyens pour lutter contre le mauvais cinéma?

Pour la Semaine Suisse

(20 octobre-3 novembre 1934)

Il n'est personne pour nier qu'en Suisse, la production du pays, industrielle, artisanale et agricole, ne jouit pas de la considération à laquelle elle a droit et de la préférence dont elle devrait légitimement bénéficier. On connaît souvent mieux hors de nos frontières que chez nous le produit suisse, produit de qualité.

Faire mieux connaître et apprécier en Suisse les produits du travail suisse est une nécessité, même en temps de paix économique; mais actuellement cette nécessité est impérieuse, et les résultats pratiques d'une telle propagande sont à coup sûr un des facteurs les plus importants de la lutte contre le marnisme des affaires et le chômage.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

L'enquête de M. Pierre Dumas a donné le résultat attendu: une énorme majorité pour l'affirmative. Il y a eu 19.300 réponses.

Sur ce total, 300 bulletins seulement sont contre le suffrage des femmes (300 sur 19.300!) et 127 déclarent l'indifférence. Donc, 18.813 voix sont favorables au vote.

Ce résultat convaincra sûrement les plus incrédules et convertira les plus réfractaires et d'autant mieux que ces réponses émanent, non seulement des femmes savantes et cultivées, évidemment en minorité devant la masse des autres femmes, mais de toutes « ces autres femmes » qui ont répondu: mères de famille, cultivatrices, employées, petites commerçantes.

L'idée d'émancipation de la femme par le vote a pénétré maintenant dans les milieux populaires, je dirais même qu'elle y est devenue presque familière. Toutes les Françaises ont aujourd'hui conscience de leurs droits, les veulent et les réclament.

Et toutes sentent la partie enlevée. Le courant de raison et de justice a renversé les derniers obstacles et les quelques hommes, qui résistent encore, seront obligés de s'incliner.

Une femme rapide: Hélène Boucher

Cette Hélène au doux visage est une nouvelle venue dans le clan des « Maryse » qui volent. C'est un as, comme ses entraîneuses. Elle s'est préparée, longuement, pour cette acrobatie qui est l'école des pilotes virtuoses, à la vitesse.

Et c'est en championne du virage sur l'aile toute droite qu'elle a remporté, avant-hier, comme en se jouant, trois beaux records du monde.

Des records pour femmes assurément, car les



Les Femmes et la Société des Nations

Protection de l'Enfance

L'an dernier déjà, la délégation française avait apporté à l'Assemblée de la S. d. N. un plan fort intéressant de développement du Secrétariat comme centre d'information en matière de protection de l'enfance. Pourquoi, en effet, avait-on dit alors, ne pas profiter des possibilités de travail qu'offre l'institution de Genève, pour en faire le véritable foyer de la documentation en ce domaine, au lieu de laisser ces renseignements s'éparpiller à travers le monde? et pourquoi, par une judicieuse coordination, ne pas grouper sous les auspices de la S. d. N. les études et les travaux faits et à faire sur tous les problèmes touchant à l'enfance?

Ce fut ce plan, également étudié le printemps dernier par le Comité consultatif pour la protection de l'enfance, que notre amie, M^{me} Malaterre-Sellier, fut chargée comme

hommes ont encore un peu d'avance, mais des records de maîtresses femmes.

Sur cent kilomètres, nous l'avons dit, Hélène Boucher, à Istres, réalise une vitesse horaire de 412 kilomètres 368. L'ancien record féminin de Miss Ehrardt n'était que de 281 kilomètres.

Sur cinq cents kilomètres, le temps de l'aviatrice est de 1 h. 13, soit, 410 kilomètres 955 de moyenne horaire.

Enfin, les 1000 kilomètres de la tentative sont bouclés en 2 heures 26' 38", à la vitesse horaire de 409 km. 200.

A cette allure, en moins de deux heures, Hélène Boucher serait allée de Paris à Perpignan!

Déjà, sur 1000 kilomètres, la jeune pilote française battait la femme la plus vite du monde, Miss May Haizlip, qui, sur la base de 3 kilomètres, n'a pas fait mieux de 405 km. 320.

Que ferait-elle avec son avion léger, sur cette base?

(Oeuvre).

La situation de la femme en Irak

A une intéressante étude, signée J. Beyhum, que publie notre confrère l'Egyptienne, nous empruntons les fragments suivants:

Voyons de près ce que représente la femme aux yeux de l'Irakien.

Elle est pour lui un objet acquis. Il l'épouse pour être servi d'elle et obtenir des enfants. Dans ces conditions, elle doit forcément rester cloîtrée, n'ayant point le droit de quitter le domicile pour n'importe quelle raison, visite, promenade, ou besogne quelconque. L'homme, son seigneur ne lui permet pas de l'accompagner, ni de manger avec lui à la même table. Il ne peut

rapporteur de présenter à la Ve Commission, puis en Assemblée plénière. Et tous ceux qui l'ont entendue peuvent témoigner de la conviction, du talent diplomatique hors ligne, servis par une éloquence souple et avérée, avec lesquels elle fit aboutir un projet qui, s'il peut paraître tout simple et naturel aux non-initiés, a soulevé cependant bien des difficultés. Difficultés de principe d'abord, certains gouvernements ne pouvant admettre que la S. d. N. s'occupe de questions sociales, et trouvant qu'elle ferait mieux de limiter étroitement sa tâche aux problèmes politiques et économiques. — alors que, précisément au contraire, c'est cette activité sociale qui relève son drapeau, quand pleuvent sur son travail politique ou économique des critiques pas toujours injustifiées! Difficultés financières ensuite: le mot d'ordre est aux économies, et si bien étudié et modeste pour les débuts que soit ce projet, sa réalisation nécessitera cependant la création d'un poste nouveau au Secrétariat, donc d'un crédit nouveau à inscrire dans un budget minutieusement épluché; difficultés d'application pratique aussi, afin d'introduire sans heurts ce nouveau rouage dans le fonctionnement actuel du Secrétariat. Mais tous ces obstacles, M^{me} Malaterre réussit à les surmonter, et la résolution qui fut définitivement votée charge la bibliothèque du Secrétariat de réunir et de tenir à jour des renseignements aussi complets que possible sur la législation actuelle des divers pays touchant à la

protection de l'enfance et sur son application, sur les travaux accomplis en ce domaine par les institutions et organisations officielles et privées, sur l'activité de cet ordre des organismes internationaux, et enfin d'établir des informations d'ordre bibliographique. Ces informations seront mises à la disposition des personnes de tous les pays qui s'occupent de recherches ou d'études en matière de protection de l'enfance.¹

L'activité de la S. d. N. en faveur de l'enfance est trop connue des lecteurs de ce journal pour que nous nous arrêtons longuement aux autres discussions de la XV^e Assemblée sur ces questions, discussions qui n'ont fait d'ailleurs que confirmer les points de vue exprimés par le Comité consultatif. Mais on nous permettra de relever ici pour l'en remercer le témoignage de gratitude que M^{lle} Hélène Vacaresco, déléguée de Roumanie, a tenu à faire adresser aux organisations féminines internationales, qui, en collaboration avec la S. d. N., se préoccupent des problèmes touchant à l'enfance.

Nationalité de la femme mariée

Cette question ne figurait pas cette année à l'ordre du jour de l'Assemblée. A une précédente Assemblée, en effet, il avait été décidé de charger le Secrétariat de recueillir auprès des divers gouvernements des renseignements sur les modifications intervenues dans leur législation à cet égard, et ces ren-

supporter sa présence que dans le cas où il la juge nécessaire. Aussi, en Irak, les hommes et les femmes se tiennent-ils loin les uns des autres, dans un isolement vraiment triste. Dès qu'il y a rempli ses devoirs de famille, l'homme s'empresse de fuir le harem pour s'installer dans son salon, s'il en a un, ou pour se rendre au café ou au spectacle.

... En parlant ainsi de la situation lamentable de la femme, je vise la masse du peuple, et non les notables et les intellectuels du pays, notamment ceux de Bagdad. Ceux-ci, ayant voyagé et visité les centres de modernisme, ont su éliminer ces traditions arriérées.

Plusieurs Irakiennes ont longtemps séjourné à Constantinople et dans les grandes villes de l'Empire Ottoman. D'autres ont voyagé en Europe, en Egypte, en Syrie. Elles ont acquis forcément les mœurs et les idées de civilisation modernes de ces pays. Il y a par ailleurs une génération de jeunes filles éduquées, et formées dans les écoles de l'Irak, ou dans d'autres écoles étrangères, qui y ont reçu le baptême d'une mentalité nouvelle digne de la société moderne.

... Il est regrettable de remarquer que ces élites féminines soient, non seulement impuissantes à gagner la confiance de la masse pour la diriger dans la voie du progrès, mais encore sujettes à sa critique sévère et à sa condamnation absurde.

Les femmes évoluées sont en lutte perpétuelle avec la populace. Toutes leurs velléités et tentatives pour une action efficace se heurtent impitoyablement au fanatisme du peuple, hostile au modernisme. Quelques-unes d'entre elles ont eu le courage d'instituer en 1925 un club pour l'instruction et la formation de l'élément féminin et

pour la propagation des bienfaits de la civilisation. Cette institution, nouvelle pour l'Irak, provoqua la colère des conservateurs, qui virent la dénonciation au gouvernement, ne pouvant supporter de voir afficher en pleine rue l'inscription suivante: *Club de la renaissance féminine*. Et ils s'écrièrent: « Comment, et depuis quand, les noms des femmes peuvent-ils être affichés en public? » M^{lle} Laila Hassoun publia une revue féminine à Bagdad, laquelle, n'ayant pas eu le succès souhaité, fut étouffée dans l'œuf.

Il était de tradition que la femme irakienne devait, en sortant de chez elle, s'envelopper d'un double manteau, qui lui couvrait entièrement le corps. Ce fardeau ayant paru trop lourd, certaines femmes modernes et évoluées voulurent se contenter d'un seul. Quel scandale aux yeux des gens rétrogrades qui s'épouventaient comme s'il s'agissait d'un cataclysme, alors qu'au point de vue des mœurs et de la religion, ce geste d'allègement de la femme n'y portait aucune atteinte. Quelques femmes portent actuellement un seul manteau, sans que cet événement ait rien changé aux destinées de l'Irak et sans qu'aucun malheur soit survenu de ce fait. L'état de la femme en Irak en est là.

¹ C'est nous qui soulignons, cette disposition étant extrêmement utile pour de nombreuses femmes, étudiantes, journalistes, écrivains, travailleuses sociales, etc., qui recourront certainement à ce service, sur lequel nous attirons dès aujourd'hui leur attention. (Réf.)

seignements n'étaient encore ni assez nombreux ni assez marquants pour qu'il valût la peine d'ouvrir une discussion vraiment féconde.

Certains groupements féminins cependant, en s'appuyant sur la Convention signée à Montevideo par plusieurs Etats américains — Convention dont les signataires s'engagent, rappelons-le, à supprimer dans leur législation dès son entrée en vigueur toute inégalité entre les sexes en matière de nationalité — certains groupements féminins donc auraient voulu porter devant la S. d. N. les dispositions de cette Convention. Mais leurs démarches n'aboutirent pas à temps, en ce sens que la demande signée par 15 délégations d'Amérique du Sud, d'Extrême Orient et d'Europe orientale, fut présentée la veille de la clôture de l'Assemblée, et que, dans ces conditions, le Président l'interpréta comme une demande d'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée de 1935. La situation n'a donc pas été beaucoup changée de ce fait, mais ce seront évidemment des débats intéressants que nous avons en perspective, vu les problèmes d'ordre juridique que soulèvera la rencontre de cette Convention panaméricaine avec l'universalité de la S. d. N.

Esclavage. — Mandats

Nos organisations féminines internationales, représentées en ce domaine par l'inépuisable secrétaire de l'Alliance St-Jeanne, Miss Barry, ont beaucoup travaillé lorsque ces questions furent débattues à la VI^e Commission. Les quatre points minima mis en avant par elles relativement à la situation des femmes en Afrique équatoriale étaient les suivants: interdiction de mariage aux jeunes filles de moins de 14 ans; relèvement de l'âge de consentement au-dessus de 14 ans; reconnaissance des mariages chrétiens comme obligatoirement monogames; liberté pour les veuves de disposer d'elles-mêmes. Malheureusement, il n'est guère possible de dire que nous ayons été bien satisfaites du résultat obtenu: quelques mots furent, il est vrai, glissés à ce sujet par le délégué irlandais, mais le rapport final se borna à constater que la Commission permanente des Mandats se préoccupe de la situation des femmes, ce qui fournit une excellente excuse aux délégués des gouvernements pour ne rien faire! De fait, c'est surtout en M^{lle} Dannewig, le seul membre féminin de la Commission des Mandats, que nous avons espoir pour faire aboutir des réformes dans la situa-

tion souvent lamentable des femmes dans le Cameroun sous mandat français.

Réforme pénale. — Assistance aux étrangers indigents. — Opium. — Minorités.

La place nous manque malheureusement pour entrer dans le détail des débats des Commissions et de l'Assemblée sur ces différentes questions, qui ont toutes retenu l'attention des organisations féminines internationales. Nous aurons certainement à y revenir, dans le courant de cette année, quand les uns ou les autres de ces problèmes seront traités par les Comités spéciaux de la S. d. N., des travaux desquels l'Assemblée ne fait somme toute que prendre acte, en donnant ainsi aux différents pays l'occasion d'exprimer leur point de vue. Relevons que le rapporteur sur la question de l'assistance aux étrangers indigents fut aussi une femme, M^{me} Hubicka, sénateur de Pologne, qui présenta le très remarquable avant-projet de Convention élaboré par un Comité d'experts. Malheureusement, des 70 Etats auxquels cet avant-projet a été soumis pour observations, 19 seulement avaient répondu, à ce jour, si bien que tout travail est momentanément arrêté. Nos organisations féminines internationales avaient tenu à exprimer à M^{me} Hubicka leur appréciation de la valeur de cet avant-projet: la question est en effet toujours actuelle pour elles, car elle est en étroites relations avec la situation, traitée par bien des Congrès, de femmes abandonnées par un mari condamné à leur payer, à elles et à leurs enfants, une pension alimentaire, et qui élude facilement cette obligation en passant une frontière, et en allant résider, sous prétexte de chercher du travail, dans un autre pays! C'est dire l'intérêt avec lequel les travaux de la S. d. N. dans ce domaine sont suivis par nombre d'entre nous.

E. Gd.

L'éducation familiale en Suisse

N. D. L. R. — La Commission internationale pour l'éducation familiale (qui, par parenthèse, organise pour l'été 1935, à Bruxelles, un Congrès dont nous aurons l'occasion de parler à nouveau), nous envoie un très intéressant rapport sur l'activité des œuvres de divers pays en faveur de l'éducation familiale pendant l'année dernière. Les renseignements concernant la Suisse lui ayant été fournis par la Commission nationale de

moment de l'Assemblée de l'Alliance à Genève, ce qui a permis aux membres du Comité de rencontrer ceux du Secrétariat romand pour la soirée toute familière de discussion. Le sujet introduit par M^{lle} Kammacher, avocate: *Des critiques faites à la démocratie*, a suscité un échange de vue très animé, qui a permis à des convictions profondes en faveur de la démocratie de s'exprimer, plus d'une auditrice trouvant la matière à s'instruire pour pouvoir répondre à son tour aux arguments adverses. Vu l'intérêt apporté à cette première séance, il en a été prévu une autre pour le 23 novembre, également à la Taverne antialcoolique de Plainpalais, où seront examinées d'autres critiques encore, et les moyens de les réfuter.

Section de Genève des Amies de la Jeune Fille.

L'Association a pu, grâce à ses amis et aux dons reçus, poursuivre son activité, malgré les difficultés de l'heure. Son budget est cependant en déficit comme celui de tant d'organisations analogues.

Le Comité a fait distribuer aux catéchumènes des cartes leur indiquant les œuvres créées par lui dans le but de leur venir en aide. Les agentes desservant 104 trains par jour et sont à leur poste pendant 18 à 20 heures. Il y a eu, en 1933, 10.721 services rendus. Le Home de la Gare a hébergé 1036 passantes et 23 pensionnaires; le bureau de placement a reçu 510 offres et 610 demandes, et a effectué 318 placements. La commission des visites s'est occupée de 15 jeunes filles contre 29 en 1932.

L. H. P.

Une conférence sur les œuvres sociales en Italie.

La conférence avec projections, que M^{me} Dogliotti-Frati, professeur, écrivain, a faite le 9 octobre à l'Ecole d'Etudes sociales de Genève, sous les auspices de plusieurs Sociétés féminines, a vivement intéressé son auditoire.

M^{me} Dogliotti est venue pour une tournée en Suisse, comme elle en avait fait une déjà en Angleterre; son thème étant: les œuvres sociales dans son pays, dont la plupart de création récente, et qui forment un réseau serré, depuis les grandes villes jusqu'aux petits villages.

La protection de la maternité et de l'enfance a fait tomber la mortalité infantile dans des proportions importantes; dans ce domaine, les résultats sont donc des plus heureux.

Protection de l'ouvrière, établissement de salaires minima pour les deux sexes, éducation de l'individu pour la collectivité, œuvres scolaires, œuvres pour les aveugles, pour la vieillesse, et ce *Dopolavoro* pour l'ouvrier, qui fait l'orgueil des Italiens... ces institutions modernes défient sous nos yeux, tandis que l'interprète en explique les ressources et les rouages avec l'admiration qu'elle éprouve, et désire faire éprouver.

M. L. P.

L'Alliance de Sociétés féminines suisses, nous pensons que nos lectrices seront heureuses de pouvoir lire ici, les vues d'ensemble sur ce qui se fait dans notre pays étant souvent bien nécessaires, parce que, absorbées que nous sommes dans notre tâche précise et localisée, nous risquons souvent de les avoir nous empêchées de voir la forêt!

Les groupements *Ecole et Famille*, l'œuvre *Pro Juventute*, les groupements de mères, les sections multiples de *Pro Familia*, les Associations féminines de toute opinion, s'occupent de l'action en faveur de l'éducation familiale. Tous les milieux sont atteints par cette propagande, d'autant plus que de nombreux journaux quotidiens et hebdomadaires consacrent environ une fois par semaine un article à l'éducation, et fréquemment à l'éducation dans la famille; que les Associations déjà nommées et les pouvoirs publics répandent des tracts de vulgarisation, par exemple la brochure *Comment l'Etat prend ses habitudes*, recommandée par *Pro Familia*.

Depuis plusieurs années, les revues d'éducation familiale rencontrent un vrai succès. A la fin de 1933, une nouvelle publication, *Die Katholische Familie*, s'est ajoutée à la série.

Il se donne aux jeunes filles des cours de psychologie et de l'éducation infantile, de pédagogie familiale; aux jeunes gens, quelques leçons relatives à l'éducation dans la famille; à tous, des avis sur le devoir des éducateurs professionnels de conseiller les éducateurs de la famille, et d'amener une coopération de tous pour le bien de l'enfant: tel est le programme des écoles normales et de certaines écoles normales ménagères.

La collaboration des parents avec l'école semble un problème à l'ordre du jour. Dans le canton de Genève, le Département de l'Instruction publique insiste toujours sur ce point par des circulaires, par son bulletin, par les services qu'il organise pour aider les familles, tel le « service d'observation » pour la consultation au sujet de cas difficiles et des troubles de caractère. Ces consultations médico-pédagogiques se développent dans les grandes villes.

Le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale dirige une action très heureuse pour intensifier l'éducation familiale et améliorer les conditions morales et sociales de la famille.

Les journées d'éducation et de propagande pour la famille se répètent chaque année à Lausanne, à Neuchâtel. Diverses Associations s'y intéressent.

De nombreuses conférences et causeries sont données dans les groupements de parents, de mères, de futurs parents.

La Commission d'Education de l'Alliance Nationale des Sociétés Féminines Suisses a fait une enquête sur l'éducation familiale dont les résultats ont été publiés dans le *Mouvement Féministe*: ils montrent surtout l'intérêt qui existe pour cette question.



Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Avec l'automne reprend l'activité de l'Association pour le Suffrage, que la situation politique générale ne peut manquer de rendre plus intense: aussi le Comité suit-il avec attention la marche des événements, prêt à intervenir dès que le moment sera venu. En attendant, et estimant que dans ces conditions il est indispensable qu'une propagande en faveur du suffrage s'exerce, et gagne une opinion publique toujours plus étendue, il a créé sous la direction de deux de ses membres, M^{me} Prince et M^{me} Kammacher, une Commission de recrutement, qui s'est mise à l'œuvre pour gagner de nouvelles adhésions, et qui étudie l'organisation d'un certain nombre de représentation populaires du film *Le Banc des Mineurs*, dans différents quartiers de la ville.

D'autre part, et pour continuer l'œuvre de la préparation de la femme à ses responsabilités de citoyennes poursuivie dès la fondation de l'Association, le Comité organise pour novembre un cours en 3 leçons donné par M^{lle} Anna Martin (Berne) Secrétaire générale du Fonds



Maison des Etudiantes
20, av. H.-Dunant GENÈVE Tél. 42.716
(5 minutes Université) 9008 2
JARDIN .. Chauffage central .. Club .. Bibliothèque .. Locaux ouverts à toutes les étudiantes
Chambre et pension PRIX MODÉRÉS

de cautionnement de la Saffa, sur ce sujet: *Ce que doit savoir une femme en matière d'argent*. Ces leçons auront lieu au local de l'Association, 22, rue Et.-Dumont, les vendredis 2, 9 et 16 novembre, à 20 h. 30 (prix d'entrée: 1 fr.). Le cours d'élocution et de discussion qui a remporté un si grand succès l'hiver dernier recommencera en janvier, et la série des thés suffragistes du premier lundi de chaque mois, dès le 5 novembre. On voit que les suffragistes ne chôment pas à Genève.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 20 octobre:

LE LOCLE: Asile des Billodes, 15 heures: Ouverture de l'Exposition organisée à l'occasion du centenaire de la mort de Marie-Anne Calame, fondatrice de l'Asile. Causerie par M^{lle} Marg. Evard, Dr. es lettres; exécution par les élèves des Billodes de deux chants composés par Marie-Anne Calame en 1814 et en 1831. Visite de l'exposition: portraits, gravures, manuscrits, lettres inédites, etc. L'exposition sera ouverte jusqu'au 31 octobre, de 14 à 17 h. et de 20 à 22 h.

Dimanche 21 octobre:

BERNE: Hôtel du Sauvage, 41, Aarbergstrasse, 10 h. 30: XI^e Conférence annuelle des Présidents de Sections de l'Association suisse pour le Suffrage. Ordre du jour: 1. *Écrits politiques actuels*: M^{lle} L. Stahli (Thoune). — 2. *Communications du Comité Central*: M^{me} Leuch. — Dîner en commun. — 3. *Le régime corporatif*: MM. Albert Masnata (Lausanne) et Max Weber (Berne). — Divers et propositions individuelles. — Les membres de toutes les Sections sont cordialement invités.

Mercredi 24 octobre:

GENÈVE: Association féminine d'éducation nationale, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville (Département de l'Instruction publique), 17 h. 30: Cours d'Instruction civique. *Notre Constitution fédérale*, par M^e A. Borel, avocat.

Vendredi 26 octobre:

GENÈVE: Athénée, Association genevoise de femmes universitaires, 20 h. 30: Assemblée générale. *Les réunions du Conseil de la Fédération internationale des femmes universitaires à Budapest*: M^{lle} Hallsten-Kallia; *Le Congrès d'éducation morale à Cracovie*: M^{lle} Blanche Weber. — Thé.

Id.: Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 20 h. 30: *Le rôle de la liberté dans la civilisation*, conférence par M. Albert Picot, conseiller d'Etat, organisée par la Section sociale du Lycéum, l'Union des Femmes, et l'Association féminine d'Education nationale. Séances réservées aux membres des Sociétés féminines.

Mardi 30 octobre:

GENÈVE: Salle de l'Ecole des Baroignes, Carrouge, 20 h. 30: Association féminine d'éducation nationale: *La question des apprentissages*, par M. A. Pugin, chef du service des apprentissages.

Mercredi 31 octobre:

GENÈVE: Association féminine d'éducation nationale, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville, 17 h. 30: Cours d'Instruction civique: *Notre Constitution fédérale*, par M^e A. Borel, avocat.

Vendredi 2 novembre:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont. *Ce que doit savoir une femme en matière d'argent*. Cours par M^{lle} Anna Martin, secrétaire générale du Fonds de la Saffa. Première leçon: *Qu'est-ce que l'argent?* (Cartes à l'entrée).

Id.: LAUSANNE: Lycéum-Club, 2 bis, rue du Dor, 20 h. 30: *T. Combe, sa vie et son œuvre*, conférence par M^{me} J. Vuillomenet Challandes, organisée par l'Association pour le Suffrage féminin, sous les auspices de l'Union des Sociétés féminines lausannoises.

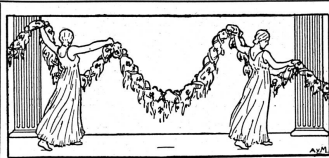
Lundi 5 novembre:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (Thé suffragiste): *L'activité des femmes à la dernière Assemblée de la Société des Nations*, par M^{lle} Marie Ginsberg. Projections lumineuses.

Dessin - Peinture - Portraits

M^{lle} CH. RITTER
4, Ch. de Contamines. Tél. 44.516
Leçons pour débutants et élèves avancés. Copies et restauration de tableaux anciens. 9453 X

Un bon argument auquel
l'homme ne résiste pas :
Une excellente longevole
(cuire 3 heures)
des
Laiteries Réunies
8172 X
IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE



A travers les Sociétés

Ecole d'études sociales pour femmes (Genève)

L'Ecole d'Etudes Sociales de Genève, fondée en 1918, a fixé le début du semestre d'hiver au 24 octobre prochain. Elle donne aux jeunes filles une culture féminine générale et les prépare ainsi mieux à tenir leur rôle de femme et de mère; elle est en même temps une école professionnelle pour celles qui se destinent à une carrière d'activité sociale.

Les élèves professionnelles suivent d'après leurs goûts et leurs aptitudes une des sections suivantes:

1. *Direction et administration des établissements hospitaliers*: homes d'enfants, orphelins, cliniques, preventoria, colonies de vacances, homes pour jeunes filles et foyers d'étudiantes.

2. *Activités sociales*. Cette section prépare aux carrières d'assistantes sociales dans des institutions de la protection de l'enfance (office de la jeunesse, tribunaux d'enfants), aides du tuteur général, assistantes de police, enquêtes et fonctionnaires de l'assistance publique et privée surintendantes d'usines.

3. *Secrétaires*: Secrétaires d'institutions sociales, d'organisations internationales; secrétaires privées.

4. *Bibliothécaires-secrétaires*. Aides-bibliothécaires des bibliothèques scientifiques, bibliothécaires-chefs dans des bibliothèques populaires.

5. *Ecole*: fondé en 1927 une nouvelle section dite de *Laborantines*, c'est-à-dire de techniques de laboratoires.

Le Foyer de l'Ecole accueille quelques élèves et étudiantes comme pensionnaires; d'autres y prennent leurs repas. Des *cours ménagers* pour externes et internes y sont organisés. Les jeunes filles peuvent y recevoir une instruction ménagère complète et obtenir un diplôme de gouvernante de maison.

Le prochain cours pour *infirmières-visiteuses*, organisé tous les deux ans en collaboration avec la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse, commencera le 25 octobre.

S'adresser pour tout renseignement au Secrétaire, 6, rue Charles-Bonnet, Genève.

Groupement genevois « La Femme et la Démocratie ».

L'activité forcément ralentie pendant l'été de ce groupement vient de reprendre, d'abord au